des sécrétions (1869, in-8°); *Anatomie et physiologie cellulaires ou des cellules animales et végétales* (1873, in-8°); *Mémoire sur le développement embryogénique des hirudinées* (1876, in-4°); *Des rapports de l'éducation avec l'instruction* (1877, in-8°); l'*Instruction et l'éducation* (1877, in-8°), etc.

* **ROBINET** (Jean-François-Eugène), médecin et publiciste français. — Ce fervent disciple des doctrines d'Auguste Comte s'est activement occupé de politique, et il est attaché depuis sa jeunesse au parti républicain. M. Robinet se joignit aux combattants de Février 1848, puis aux hommes énergiques qui tentèrent vainement de défendre le droit et la liberté lors du coup d'Etat du 2 décembre 1851. Adversaire constant de l'Empire, il publia des brochures contre la politique intérieure et extérieure du gouvernement, et il collabora au *Réveil* et au *Courrier français*. Après la révolution du 4 septembre 1870, le docteur Robinet devint maire provisoire du VIe arrondissement de Paris. A ce sujet, il publia une proclamation relative à la capitulation de Metz, et il donna sa démission après la journée du 30 octobre. Lors des élections du 8 février 1871, il obtint dans le département de la Seine 26,000 voix. Elu membre de la Commune de Paris le 26 mars suivant, il donna sa démission trois jours après, et il envoya aux membres de l'extrême gauche de l'Assemblée de Versailles une adresse par laquelle il les invitait à venir constituer à Paris un gouvernement nouveau. Lorsque la guerre civile eut éclaté, le docteur Robinet envoya une adresse aux députés de Paris pour les engager à protester, en donnant leur démission, contre le siége de Paris par une armée française. En 1872 et en 1873, il attaqua vivement, dans la *Politique positive*, la politique suivie par M. Thiers. Au mois de novembre 1874, il se porta candidat au conseil municipal de Paris dans le VIe arrondissement, contre M. Beudant; l'élection de celui-ci ayant été cassée, un nouveau scrutin eut lieu. M. Beudant triompha avec une cinquantaine de voix de majorité. Au mois de février 1876, le docteur Robinet posa sa candidature à la Chambre des députés dans le VIe arrondissement de Paris, mais il crut devoir la retirer avant le scrutin.

ROBINET (Paul-Gustave), peintre français, né à Magny-Vernois (Haute-Saône) en 1845. Il vint étudier la peinture à Paris, prit des leçons de Cabat et de Barrias, puis, pendant un voyage à Lucerne, il reçut des conseils du peintre Robert Zünd. Depuis lors, il a également fréquenté l'atelier de M. Meissonier. M. Robinet s'est adonné au paysage, et il a représenté particulièrement des sites de la Suisse et du littoral de la Méditerranée. Il a obtenu une médaille au Salon de 1860. Parmi les tableaux qu'il a exposés, nous citerons : *Etude sur le Würzelnbach* (1868); le *Lit du Vitznaüerbac* (1869); *Chute du Vitznaüerbac* (1870); *Solitude, Sous les oliviers* (1872); *Una pastourella*, les *Montagnes mentonnaises* (1873); *Matinée de printemps*, *Vue de Monaco, Au bord de la Méditerranée par un soleil couchant* (1874); le *Ravin d'Amélie à Vitznau*, la *Mer* (1875); les *Premières neiges*, *Religieux trappistes revenant du bois* (1876); *Vue du Bodensee à Bregenz*, *Trappistes travaillant dans une forêt*, toile fort remarquable (1877), etc.

ROBINET DE CLÉRY (Gabriel-Adrien), magistrat français, né à Metz en 1836. Il est fils d'un premier président honoraire à la cour de Besançon, qui lui fit étudier le droit à Paris. A l'âge de vingt-quatre ans, il entra dans la magistrature et devint successivement substitut à Oran, à Charleville, procureur impérial à Oran et avocat général à Alger (1867). Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Robinet de Cléry cessa ses fonctions judiciaires et prit part à la défense de Paris en qualité de simple soldat. Au mois de mars 1871, M. Dufaure le réintégra dans la magistrature en l'appelant au poste de procureur de la République à Lille. Ce fut lui qui dirigea les poursuites contre les fournisseurs de l'armée du Nord. Nommé procureur général à Dijon (1873), puis à Lyon à la fin de 1874, il prononça, lors de son installation, un discours tout politique qui lui attira de vives critiques de la part des journaux libéraux. Ce fut pendant qu'il était à la tête du parquet de Lyon qu'eurent lieu, dans cette ville, des perquisitions basées sur des pièces fausses qu'avait fabriquées un des agents du fameux préfet Ducros. Au mois d'avril 1876, M. Robinet de Cléry quitta Lyon pour devenir avocat général à la cour de cassation. On lui doit quelques écrits, notamment un *Essai de transcription hypothécaire dans les tribus du Tell* (1870, in-8°). Les idées cléricales de M. Robinet de Cléry lui ont fait conférer par Pie IX, en 1876, la croix de commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

* **ROBINSON** (Theresa-Albertina-Luisa von Jacobi, mistress), femme de lettres allemande.—Elle est morte à Hambourg en 1870.

* **ROBIOU DE LA TRÉHONNAIS** (Félix-Marie-Louis-Jean), écrivain français. — En 1864, il obtint un congé et vint habiter Paris, où, pendant six ans, il s'occupa de travaux historiques. Nommé suppléant d'histoire à la Faculté des lettres de Strasbourg en mars 1870, il fut attaché, après la guerre, à l'Ecole pratique des hautes études en qualité de directeur adjoint (1871). En 1874, il alla occuper, comme professeur suppléant, la chaire d'histoire de la Faculté de Nancy, qu'il quitta l'année suivante pour devenir professeur en titre à la Faculté de Rennes. Indépendamment des ouvrages que nous avons cités, on lui doit : *Itinéraire des Dix mille* (1873, in-8°); les *Classes populaires en France pendant le moyen âge* (1875, in-8°); les *Populations rurales en France de la fin des croisades à l'avénement des Valois* (1875, in-8°); *Deux questions de chronologie et d'histoire éclairées* (1876, in-8°); *Mémoire sur l'économie politique de l'Egypte des Lagides* (1876, in-8°); *Questions homériques* (1876, in-8°), etc.

ROCHARD (Jules-Eugène), médecin français, né à Saint-Brieuc en 1819. Il entra à dix-huit ans dans le service de santé de la marine, devint officier de santé de 1re classe en 1845, officier de santé professeur en 1850, premier officier de santé en chef en 1863, directeur du service de santé en 1870 et inspecteur général en 1875. Le docteur Rochard est commandeur de la Légion d'honneur et membre de l'Académie de médecine. Outre des mémoires, on lui doit les ouvrages suivants : *De l'influence de la navigation et des pays chauds sur la marche de la phthisie pulmonaire* (1856, in-4°), livre qui a été couronné par l'Académie de médecine; *Du service chirurgical de la flotte en temps de guerre* (1861, in-8°); *Histoire de la chirurgie française au XIXe siècle* (1874, in-8°), etc.

ROCHE-LA-MOLIÈRE, bourg de France (Loire), cant. du Chambon-Feugerolles, arrond. et à 4 kilom. de Saint-Etienne; pop. aggl., 1,803 hab. — pop. tot., 3,843 hab.

ROCHE-SUR-YON, ville de France (Vendée). V. Laroche-sur-Yon.

ROCHE (Édouard-Albert), savant français, né à Montpellier en 1820. A la suite de brillantes études, il fut admis à l'Ecole polytechnique en 1840. Peu après, il donna sa démission, retourna dans sa ville natale et se fit recevoir licencié, puis docteur ès sciences mathématiques (1844). Cette même année, Arago l'attacha à l'Observatoire de Paris, où il s'occupa d'astronomie pratique et de mécanique céleste. En 1849, M. Roche fut appelé à occuper une chaire de mathématiques à la Faculté des sciences de Montpellier. Il a été décoré en 1863 et nommé, en 1873, membre correspondant de l'Académie des sciences. Indépendamment d'un grand nombre de notes et de mémoires, insérés dans le *Recueil* de l'Académie de Montpellier, on doit à ce remarquable savant les publications suivantes : *Réflexions sur la théorie des phénomènes cométaires* (1860, in-4°); *Nouvelles recherches sur la figure des atmosphères des corps célestes* (1862, in-4°); *Recherches sur les offuscations du soleil et les météores cosmiques* (1868, in-4°); *Essai sur la constitution du système solaire* (1874, in-4°); *Note sur la formule barométrique* (1875, in-4°); *Résumé général des observations météorologiques faites à Montpellier de 1857 à 1867* (1875, in-4°); *Tableau des variations périodiques de la température* (1877, in-4°), etc.

ROCHEBOUËT (Gaëtan de Grimaudet de), général français, né en 1813. Il appartient à une famille légitimiste de Maine-et-Loire. Admis à l'Ecole polytechnique, il en sortit dans l'arme de l'artillerie. M. de Rochebouët était chef d'escadron à Paris lors du coup d'Etat du 2 décembre 1851. Il contribua à comprimer la résistance des défenseurs du droit et de la légalité et il reçut, le 12 décembre suivant, la croix de commandeur pour la manière dont « il s'était distingué dans les derniers événements. » Sans faire beaucoup parler de lui, il devint lieutenant-colonel, colonel, général de brigade et général de division (1er mars 1867). Chargé de commander l'artillerie de la garde impériale pendant la guerre contre l'Allemagne, il assista aux batailles livrées devant Metz et il suivit en Allemagne l'armée prisonnière. Il présidait le comité de l'artillerie lorsqu'il fut nommé, en janvier 1874, commandant du 18e corps d'armée à Bordeaux, en remplacement du général d'Aurelle de Paladines. Il occupait ce commandement lorsque, le 23 novembre 1877, il fut appelé à prendre la présidence du ministère qui remplaçait le trop fameux cabinet de Broglie-Fourtou et qui en continuait la politique. En même temps, il reçut le portefeuille de la guerre; mais dès le lendemain, la Chambre des députés condamnait, dans un ordre du jour, le nouveau ministère comme antiparlementaire. La crise, commencée le 17 mai 1877 par la résurrection du gouvernement de combat, était alors à l'état aigu. Les idées de révolte contre la volonté du pays dominaient dans les hautes régions du pouvoir. Le nouveau ministère, composé d'hommes absolument insignifiants au point de vue politique, n'était pas né viable. Frappé d'impuissance et se sachant condamné, il ne prit aucune mesure et se borna à attendre silencieusement d'être remplacé. M. Batbie, chargé de former un nouveau ministère de résistance, fit entrer M. de Rochebouët dans les multiples combinaisons qu'il essaya et qui avortèrent. Enfin, le 14 décembre 1877, le maréchal de Mac-Mahon, qui se trouvait entraîné vers un coup d'Etat et qui n'en voulait point faire, accepta la démission du ministère Rochebouët et, s'inclinant devant la volonté de la nation, chargea M. Dufaure de terminer la crise en formant un cabinet républicain. Ce fut pendant le ministère de M. de Rochebouët que partirent du ministère de la guerre des ordres adressés à des chefs de corps, dans l'éventualité d'un coup de force, et qu'eut lieu l'incident de Limoges dont le retentissement fut si considérable. Le 14 décembre, le général de Rochebouët reprit possession du 18e corps d'armée, qu'il conserva jusqu'au mois d'avril 1878. Atteint alors par la limite d'âge, il fut remplacé par le général Berthaut. Il est grand officier de la Légion d'honneur.

ROCHEBRUNE (Octave-Guillaume de), peintre et graveur français, né à Fontenay-le-Comte (Vendée), en 1824. Il étudia d'abord la peinture, prit des leçons de Petit et de Justin Ouvrié et débuta au Salon de 1846, où il envoya l'*Abside de Notre-Dame de Paris*, *Notre-Dame-la-Grande de Poitiers* et un dessin, la *Tour Pey Berland et l'abside de Saint-André*. Il exposa ensuite : les *Ruines de l'abbaye de Maillezais* et trois dessins, la *Cathédrale de Strasbourg*, la *Cathédrale de Tours*, le *Cloître Saint-Trophile* (1847); *Château de Josselin*, *Château de Saint-Ouen* et deux dessins, la *Cathédrale de Saint-Pol-de-Léon* et le *Kreisker* (1848). A partir de ce moment, M. de Rochebrune cessa d'exposer des tableaux et des dessins. Il s'adonna d'une façon toute spéciale à l'eau-forte, et il est devenu un des premiers aquafortistes que nous possédions. Depuis 1861, il a exposé un grand nombre d'eaux-fortes qui lui ont valu des médailles en 1865, 1868, une médaille de 2e classe en 1872 et la croix de la Légion d'honneur en 1874. Parmi les planches qu'il a exposées et qui ont fait sa réputation, nous citerons : la *Vue du pont aux Claires*, la *Place aux porchers, à Fontenay*; le *Donjon de Bazoges* (1861); *Clocher de Notre-Dame de Fontenay-le-Comte*, *Tours du château d'Apremont*, *Cheminée de l'atelier de Terre-Neuve* (1863); *Façade orientale du château de Chambord*, *Une maison du XVIe siècle, à La Rochelle* (1864); *Intérieur du château de Blois*, la *Lanterne du château de Chambord* (1865); *Entrée principal du château d'Ecouen*, les *Deux façades du château d'Ecouen, dans l'intérieur de la cour* (1866); la *Sainte-Chapelle de Champigny*, *Donjon du château de Pierrefonds* (1867); le *Louvre, Flanc oriental du donjon de Chambord* (1868); le *Grand escalier de François Ier au château de Blois*, *Cour intérieure de l'hôtel Cluny* (1869); le *Château de Chambord*, les *Neuf premiers caissons du plafond de l'atelier de Terre-Neuve* (1870); *Château de Chambord*, vue prise sur les terrasses; *Intérieur de la lanterne du château de Chambord* (1872); *Château d'Azay-le-Rideau*, *Cour intérieure du château de Chambord* (1873); *Cour du château de Meillant*, *Cour intérieure de l'hôtel de Jacques-Cœur*, *Château de Chenonceaux* (1874); la *Sainte-Chapelle de Paris* (1875); la *Maison carrée de Nîmes* (1876); *Arc de triomphe et tombeau*, à Saint-Remy (Bouches-du-Rhône), [1877], etc.

* **ROCHECHOUART**, ville de France (Haute-Vienne) ch.-l. d'arrond., à 42 kilom. O. de Limoges, sur le penchant d'une colline qui domine la Graine et la Vayres; pop. aggl., 1,700 hab. — pop. tot., 4,084 hab. L'arrond. compte 5 cant., 30 comm., 50,502 hab.

* **ROCHEFORT**, ville de France (Charente-Inférieure), ch.-l. d'arrond. et de 2 cant., à 35 kilom. S.-E. de La Rochelle, sur la rive droite de la Charente; pop. aggl., 20,634 hab. — pop. tot., 27,012 hab. L'arrond. compte 5 cant., 41 comm., 67,116 hab.

* **ROCHEFORT**, bourg de France (Puy-de-Dôme), ch.-l. de cant., arrond. et à 30 kilom. de Clermont-Ferrand; pop. aggl., 676 hab.— pop. tot., 1,430 hab.

* **ROCHEFORT**, bourg de France (Jura), ch.-l. de cant., arrond. et à 7 kilom. N.-E. de Dôle, sur la rive droite du Doubs; pop. aggl., 311 hab. — pop. tot., 516 hab.

ROCHEFORT-SUR-LOIRE, bourg de France (Maine-et-Loire), cant. de Chalonnes-sur-Loire; arrond. et à 20 kilom. d'Angers; pop. aggl., 898 hab. — pop. tot., 2,145 hab.

* **ROCHEFORT-EN-TERRE**, bourg de France (Morbihan), ch.-l. de cant., arrond. et à 32 kilom. de Vannes; pop. aggl., 677 hab. — pop. tot., 706 hab.

ROCHEFORT (Marie-Thérèse de Brancas, comtesse de), femme célèbre du XVIIIe siècle, née en 1715, morte en 1782. Elle était la sixième fille du maréchal de Brancas; elle épousa, en 1736, le comte de Rochefort, fils d'un président à mortier du parlement de Bretagne, qui mourut en 1741. Veuve de si bonne heure, elle contracta, avec le duc de Nivernais, ce qu'on appelait dans ce temps-là un attachement, et, au milieu du laisser-aller général des mœurs, montra du moins un semblant de régularité dans une situation irrégulière; on ne lui connaît guère d'autre faiblesse; il est vrai qu'elle dura toute sa vie. Walpole, ce caustique observateur de notre société au XVIIIe siècle, lui décerna, par comparaison, un brevet de vertu: « Mme de Rochefort diffère de tout le reste, dit-il dans une de ses lettres. Son jugement est juste et délicat, avec une finesse d'esprit qui est le résultat de la réflexion. Ses manières sont douces et féminines et, quoique savante, elle n'affiche aucune prétention. Elle est l'*amie décente* de M. de Nivernois... Il faut ici la plus grande curiosité ou la plus grande habitude pour découvrir quelque liaison entre les personnes des deux sexes. Aucune intimité n'est permise que sous le voile de l'amitié, et le dictionnaire de l'amour est prohibé autant qu'à première vue on pourrait supposer que l'est son rituel. »

On cite un grand nombre de mots spirituels et de pensées heureuses de la comtesse de Rochefort. C'est elle qui adressa à Duclos, l'un de ses commensaux ordinaires, ce mot si connu, un jour que le cynique causeur s'évertuait à prouver que plus les femmes sont honnêtes, plus elles peuvent entendre sans broncher les histoires scabreuses : « Prenez garde, Duclos, lui dit-elle; vous nous croyez aussi par trop honnêtes femmes. » C'est aussi à Duclos, discutant sur le paradis, qu'elle disait : « Votre paradis, à vous, je le connais; c'est du pain, du vin, du fromage et la première venue. » La princesse de Talmont, maîtresse du prince Charles-Edouard, portait un bracelet orné de deux médaillons : d'un côté le portrait du prétendant, de l'autre une figure du Christ. On se récriait sur l'extravagance d'un pareil rapprochement : « Pourquoi pas? dit Mme de Rochefort; n'ont-ils pas tous deux la même devise : *Mon royaume n'est pas de ce monde?* » Ses lettres ont une finesse qui se ressent de la vivacité de ses saillies. Elles ont été recueillies, en partie, par M. de Loménie dans une brillante étude consacrée aux mœurs françaises du XVIIIe siècle, la *Comtesse de Rochefort et ses amis* (1873, in-8°); un de ses principaux correspondants était le marquis de Mirabeau, dans les papiers duquel M. de Loménie a puisé une grande quantité de ces lettres. On trouve aussi dans cet ouvrage, en appendice, deux petites comédies mondaines, fort agréables, du comte de Forcalquier, beau-frère de Mme de Rochefort.

ROCHEFOUCAULD (la), ville de France (Charente). V. La Rochefoucauld.

* **ROCHEMAURE**, bourg de France (Ardèche), ch.-l. de cant., arrond. et à 22 kilom. S.-E. de Privas; pop. aggl., 594 hab. — pop. tot., 1,200 hab.

* **ROCHESERVIÈRE**, bourg de France (Vendée), ch.-l. de cant., arrond. et à 29 kilom. N.-O. de La Roche-sur-Yon; pop. aggl., 917 hab. — pop. tot., 1,954 hab.

* **ROCHET** (Louis), sculpteur. — Il est mort à Paris le 21 janvier 1878. Les derniers ouvrages qu'il a exposés sont un groupe de *Mercure et de Bacchus*, qui a figuré en plâtre au Salon de 1875 et en bronze à celui de 1876, et un buste de *M. A. de Rubisson*, qui a été exposé en 1877. Il avait exécuté, lorsqu'il mourut, une statue colossale de *Charlemagne*, qui a figuré à l'Exposition universelle de 1878.

ROCHETTE (la), bourg de France (Savoie), ch.-l. de cant., arrond. et à 28 kilom. de Chambéry; pop. aggl., 964 hab. — pop. tot., 1,245 hab.

ROCHLEDERITE s. f. (ro-kle-de-ri-te). Minér. Nom donné à la partie soluble dans l'alcool d'une substance que Haidinger appelle mélanchyme et qui se trouve en Bohême.

* **ROCQUANCOURT** (Jean-Thomas), écrivain français. — Il est mort à Torigny-sur-Vire en 1871.

* **ROCROI**, ville de France (Ardennes), ch.-l. d'arrond., à 30 kilom. N.-O. de Mézières; pop. aggl., 826 hab. — pop. tot., 2,381 hab. L'arrond. compte 5 cant., 71 comm., 51,055 hab.

RODENBACH (Félix), écrivain belge, né à Roulers (Flandre occidentale) le 26 septembre 1827. Il est le fils de M. Ferdinand Rodenbach, qui prit une part active au mouvement révolutionnaire de 1830 en Belgique. Ardent au travail, M. Félix Rodenbach, tout en remplissant des fonctions administratives, a collaboré à diverses publications de sciences et s'est fait connaître par plusieurs ouvrages, dont nous citerons : *Commentaire de la loi hypothécaire du 16 décembre 1851* (1853); *Eléments de droit fiscal en matière d'enregistrement*, ouvrage qui a été appelé à juste titre la *Grammaire de l'enregistrement*; *Aide-mémoire de l'aveugle de Roulers*, recueil des notes, pensées et réflexions de M. Alexandre Rodenbach; *Handboek der rechten van successie en van overgang* (1877), premier ouvrage de droit fiscal qui ait été écrit en flamand. Il a publié aussi une *Revue d'enregistrement*, qui a paru en divers articles dans la *Belgique judiciaire de l'année* 1869, et des dissertations remplies de détails curieux sur la science pigeonnière ou la colombophilie, qui ont vu le jour dans le journal belge l'*Epervier*.

* **RODET** (Jean-Antoine-Henri), naturaliste et vétérinaire français. — Il est mort à Lyon en 1875.

* **RODEZ**, ville de France (Aveyron), ch.-l. du département, à 732 kilom. de Paris; pop. aggl., 10,183 hab. — pop. tot., 13,375 hab. L'arrond. compte 11 cantons, 77 communes, 112,862 hab.

RODEZ-BÉNAVANT (Marie-Théophile, vicomte de), homme politique français, né à Montpellier en 1817. Riche propriétaire de l'Hérault, il prit, après la révolution de 1848, une part active aux réunions légitimistes qui eurent lieu dans son département. Sous

l'Empire, il resta longtemps à l'écart des luttes politiques. Toutefois, en 1869, il fut un des fondateurs de l'*Union nationale*, journal qui soutint la candidature de M. de Larcy contre celle du candidat officiel. Il avait été membre du conseil municipal et membre du conseil d'arrondissement lorsqu'il fut élu, le 8 février 1871, député à l'Assemblée nationale dans l'Hérault par 49,404 voix. Il alla siéger à l'extrême droite cléricale et légitimiste, vota pour la paix, les prières publiques, l'abrogation des lois d'exil, le pouvoir constituant, la pétition des évêques, contre le retour de l'Assemblée à Paris, etc. Il fit partie des députés qui envoyèrent au pape une adresse d'adhésion aux doctrines du *Syllabus*. Après avoir contribué à renverser M. Thiers du pouvoir, il applaudit à tous les actes de réaction du gouvernement de combat, qui devait, selon lui, restaurer la monarchie de droit divin. Le comte de Chambord lui adressa, le 19 septembre 1871, une lettre-manifeste, dans laquelle il annonça qu'il ne rétablirait pas la dîme, les droits féodaux, l'intolérance religieuse, qu'il ne voulait pas revenir pour régner sur un parti, qu'il avait besoin du concours de tous et que tous avaient besoin de lui. Après l'échec de la restauration, M. de Rodez-Bénavant vota pour le septennat, la loi des maires, contre le ministère de Broglie (16 mai 1874), contre l'ordre du jour septennaliste Paris, contre les propositions Périer et Maleville, la constitution du 25 février 1875, pour la loi sur l'enseignement supérieur, etc. Il fit partie des députés qui adressèrent une supplique à l'archevêque de Paris pour qu'une chapelle de l'église du Sacré-Cœur fût réservée aux membres des assemblées politiques. Lors de l'élection des sénateurs inamovibles, il fut porté candidat par les droites, mais il échoua. Après la dissolution de l'Assemblée, où il avait joué un rôle des plus effacés, M. de Rodez-Bénavant, qui était depuis 1872 membre du conseil général de l'Hérault, posa sa candidature au Sénat dans ce département. Il n'hésita point à se joindre à deux candidats bonapartistes et il signa avec eux une déclaration collective, par laquelle ils annonçaient que l'union formée entre eux constituait une solidarité absolue et qu'ils prenaient l'engagement formel de donner leur démission dans le cas où l'un d'entre eux ne serait pas élu. Grâce à cette touchante union, M. de Rodez-Bénavant fut élu sénateur le 30 janvier 1876. Il reprit sa place à l'extrême droite, vota avec les ennemis acharnés du gouvernement établi, se prononça pour la dissolution de la Chambre des députés (22 juin 1877), pour l'ordre du jour Kerdrel, pour la résistance du pouvoir à la volonté du pays et continua, après la formation du cabinet républicain Dufaure-Marcère (14 décembre 1877), à faire une opposition acharnée à toutes les mesures libérales.

* **RŒDERER** (Antoine-Marie, baron), homme politique français. — Il est mort à Menilles (Eure) en 1865.

* **RŒNNE** (Louis-Maurice-Pierre de), jurisconsulte et publiciste allemand. — Il est mort à Berlin en 1875.

RŒSSLERITE s. f. (rè-sle-ri-te). Minér. Arséniate hydraté de magnésium.

* **RŒTSCHER** (Henri-Théodore), esthéticien allemand. — Il est mort à Berlin en 1871. Ses derniers ouvrages sont: *Problèmes dramaturgiques* (1865, in-4°); *Caractères dramatiques* (1869, in-8°).

RŒTTISITE s. f. (rè-ti-zi-te — de *Rœttis*, nom de lieu). Minér. Substance trouvée à Rœttis, en Voigtland, et qui paraît être une espèce de genthite.

ROGATOIREMENT adv. (ro-ga-toi-re-man — rad. *rogatoire*). Prat. Par voie rogatoire : *Un juge commis* rogatoirement.

* **ROGER** (Édouard, comte), dit **Roger du Nord**, homme politique français. — Elu sénateur inamovible au second tour de scrutin le 19 décembre 1875, il a siégé comme par le passé au centre gauche et donné constamment son appui aux mesures libérales et aux hommes qui se sont attachés à fonder la République par une politique pleine de sagesse. Lorsque, le 17 mai 1877, le maréchal de Mac-Mahon eut la malencontreuse idée de recommencer la politique de combat, le comte Roger du Nord adhéra à la protestation des bureaux des gauches, puis il vota contre la dissolution de la Chambre des députés (22 juin 1877), contre l'ordre du jour Kerdrel, etc. Après l'arrivée aux affaires du ministère républicain Dufaure-Marcère, qui mit fin à la crise (14 décembre 1877), il quitta l'opposition pour donner son concours au cabinet.

ROGER-MARVAISE (Théophile-René), avocat et homme politique français, né à Saint-Etienne-en-Coglès (Ille-et-Vilaine) en 1831. Il étudia le droit à Rennes, où il prit le grade de docteur, puis il se rendit à Paris et il acheta une charge d'avocat au conseil d'Etat et à la cour de cassation. Lors des élections du 8 février 1871, il se porta candidat républicain dans le département d'Ille-et-Vilaine, mais il échoua avec 18,235 voix. Dans une élection complémentaire, M. Roger-Marvaise fut élu député d'Ille-et-Vilaine le 2 juillet 1871, par 52,128 voix. Il alla siéger dans les rangs de la gauche républicaine, avec laquelle il vota constamment, fit partie de nombreuses commissions et prit plusieurs fois la parole sur des questions d'affaires. Le 24 mai 1873, il vota pour M. Thiers, puis il fit une opposition constante au gouvernement de combat, se prononça contre le maintien de l'état de siége, le septennat, la loi des maires, le cabinet de Broglie, pour les propositions Périer et Maleville, la constitution du 25 février 1875, contre la loi sur l'enseignement supérieur, etc. Lors des élections sénatoriales, il posa sa candidature dans l'Ille-et-Vilaine, mais il échoua avec les autres candidats de la liste républicaine (30 janvier 1876). Le 20 février suivant, il se présenta à la députation dans la 1re circonscription de Rennes et fut élu par 8,863 voix contre M. Oberthur, candidat monarchiste. A la Chambre, M. Roger-Marvaise fit partie de la majorité républicaine qui vota contre les jurys mixtes, contre les menées cléricales, etc. Le 18 mai 1877, il signa la protestation des gauches contre la politique de réaction et de compression qui venait d'être remise en vigueur et, le 19 juin, il fit partie des 363 qui votèrent l'ordre du jour de défiance contre le ministère de Broglie-Fourtou. Le 14 octobre 1877, M. Roger-Marvaise fut réélu député à Rennes par 9,501 voix contre M. Denis, monarchiste, et il obtint le même jour, à Fougères, 9,120 voix contre 9,596 données au candidat légitimiste et officiel, M. de La Villegontier. Il a repris, à la nouvelle Chambre, sa place à gauche, et il a voté, comme par le passé, avec la majorité républicaine.

* **ROGIER** (Firmin-François-Marie), diplomate belge. — Il est mort en 1875.

* **ROGLIANO**, bourg de France (Corse), ch.-l. de cant., arrond. et à 43 kilom. de Bastia; pop. aggl., 1,766 hab. — pop. tot., 1,786 hab.

* **ROHAN**, bourg de France (Morbihan), ch.-l. de cant., arrond. et à 35 kilom. de Ploërmel; pop. aggl., 520 hab. — pop. tot., 555 hab.

ROHAN-CHABOT (Alain-Charles-Louis de), prince de Léon, homme politique français, né à Paris en 1844. Pendant la guerre de 1870, il servit comme capitaine dans les mobiles du Morbihan. Fervent adepte des doctrines cléricales, il prit part dans ce département à l'organisation des cercles catholiques d'ouvriers. En juillet 1875, il a été nommé chef de bataillon dans le 85e régiment d'infanterie territoriale. Lors des élections du 20 février 1876, M. de Rohan-Chabot posa sa candidature à la Chambre des députés dans l'arrondissement de Ploërmel. Dans sa profession de foi il dit : « Je suis catholique et royaliste. Je crois que notre sainte religion est la véritable base de tout ordre social; je m'efforcerai en toute occasion de faire prévaloir ses droits sacrés... Je ne vois de salut que dans le retour à la monarchie nationale traditionnelle et héréditaire. » Elu député par 5,935 voix contre M. Magon de La Ballue, candidat républicain, et Paul de Champagny, bonapartiste, il alla siéger à l'extrême droite de la Chambre, dont il devint un des secrétaires. Il vota constamment avec l'opposition jusqu'au 17 mai 1877. Il se rangea alors du côté du gouvernement de combat, vota pour le cabinet de Broglie-Fourtou, le 19 juin suivant, et fut réélu député de Ploërmel le 14 octobre 1877, par 13,294 voix contre 7,300 données à M. Carouge, républicain. A la nouvelle Chambre, il a continué à voter avec l'extrême droite.

ROHART s. m. (ro-ar). Ivoire provenant de l'hippopotame ou des morses.

ROHAULT (Jacques), physicien français, né à Amiens en 1620, mort à Paris en 1675. Son père, qui était marchand, l'envoya compléter ses études à Paris. Rohault s'occupa tout particulièrement de sciences mathématiques et physiques. Ayant étudié la philosophie de Descartes, il devint un admirateur passionné de ce grand esprit, dont il adopta la méthode en l'appliquant aux sciences. Vers cette époque, il épousa la fille de Clerselier, éditeur des œuvres de Descartes et, comme lui, partisan enthousiaste de ce philosophe. S'étant adonné à l'enseignement de la physique, Rohault joignit l'observation au raisonnement et s'attacha, dans ses leçons, à rectifier et à compléter les preuves du raisonnement par des expériences. Ce fut en recueillant et en classant d'une façon méthodique les résultats de son enseignement qu'il composa son *Traité de physique* (1671, in-4°), réédité avec des additions en 1682 (2 vol. in-12). Cet ouvrage, le meilleur qui eût paru jusqu'alors, eut un succès très-grand et très-mérité. Il fut traduit en plusieurs langues et en latin, et pendant de longues années il fut adopté dans l'enseignement en France. Toutefois, Rohault ne fut pas à l'abri des attaques dont Descartes était l'objet. « Il se vit accusé, dit Gence, de faire de l'homme une machine, parce que, dans son explication de l'économie animale, la fonction n'était pas séparée de l'organe. Il fut aussi taxé par quelques théologiens scolastiques de nier la transsubstantiation, parce qu'en parlant des corps, il prétendait que la substance ne peut être disjointe du mode. » Rohault se justifia dans ses *Entretiens sur la philosophie* (1671), en déclarant que ceux qui l'avaient attaqué n'avaient pas compris qu'il s'était uniquement occupé de physique et nullement de théologie. Il n'en fut pas moins accusé d'hérésie et dut, pour ne point être inquiété, faire publiquement une profession de foi catholique. Les ennuis qu'il éprouva à ce sujet le firent tomber malade et hâtèrent sa fin.

* **ROHAULT DE FLEURY** (Charles), architecte. — Il est mort en 1875. On lui doit les ouvrages suivants : *Mémoire sur les instruments de la passion de N.-S. J.-C.* (1869, in-4°); l'*Evangile, études iconographiques et archéologiques* (1873, 2 vol. in-8°); *Souvenirs biographiques* (1877, in-4°), ouvrage posthume.

* **ROI** s. m. — Allus. littér. **Le seul roi dont le peuple ait gardé la mémoire**, Vers de Gudin dans son *Eloge de Voltaire*, à propos de la *Henriade*. Dans les applications, ce vers est souvent cité quand on parle de Henri IV; il a été gravé sur le piédestal de la statue du pont Neuf.

« Et le Béarnais en concluait, avec cette témérité de logique qui caractérise l'analogiste, que l'unique moyen d'empêcher les révolutions était de supprimer la misère... et, de conséquence en conséquence, il en arrivait à la reconnaissance du droit à la poule au pot, ce qui est un droit bien plus dangereux que le droit au travail, lequel pourrait fort bien n'être que le droit à la corvée.

» Voilà pourquoi le Béarnais est

Le seul roi dont le peuple ait gardé la mémoire »

Toussenel.

Nos princes (la dynastie de Juillet) se souviennent que la monarchie dont la Providence et la volonté nationale ont remis les destins en leurs mains date de quatorze siècles, et que le sang royal qui coule dans leurs veines était déjà royal il y a plus de huit cents ans; mais ils savent aussi qu'ils ont parmi leurs ancêtres

Le seul roi dont le peuple ait gardé la mémoire,

et c'est celui dont ils s'enorgueillissent le plus; ils auront à cœur de mettre à exécution son paternel programme de la poule au pot.

Michel Chevalier.

Roi de Lahore (le), opéra en cinq actes et six tableaux, poëme de M. Gallet, musique de M. J. Massenet (théâtre de l'Opéra, avril 1876). Le poëme, profondément inspiré de la mythologie indoue, était on ne peut plus favorable aux développements de la partition et de la mise en scène. Le fond a pour sujet la légende d'un prince mort le jour de ses noces et qui, arrivé au ciel, supplie Indra de lui rendre la vie, dût-il payer la plus courte existence de dix siècles de tourments; il veut revoir sa fiancée. Indra y consent, à condition qu'il mourra le même jour que la femme aimée.

La toile se lève sur un panorama splendide, la vue de Lahore. La façade monumentale du temple d'Indra est au premier plan et vers elle se presse en foule toute la population; la ville va être assiégée par les Turcs, et le peuple vient prier le dieu d'éloigner l'invasion. Le grand prêtre Timour s'efforce de le rassurer et, voyant venir Scindia, premier ministre du roi de Lahore, Alim, il lui demande des nouvelles de la marche des musulmans. Mais Scindia pense à tout autre chose; il vient chercher sa nièce Sita, prêtresse du temple, sur laquelle de mauvais bruits ont couru. Il veut l'interroger et, si elle est coupable, la châtier sévèrement.

Tu vas la relever aujourd'hui de ses vœux,

dit-il à Timour. Au second tableau, la scène se passe dans l'intérieur du temple : toutes les femmes vierges sont prosternées devant l'autel, et parmi elles Sita. Scindia lui annonce qu'elle est relevée de ses vœux et qu'il va la marier ce jour même; joie de Sita, qui croit épouser le bel inconnu avec lequel elle a eu quelques mystérieux rendez-vous; mais cette joie est courte : c'est son oncle lui-même, le vieux Scindia, qu'il lui faut épouser. Elle refuse; Scindia veut l'entraîner de force, elle résiste, et le vieillard, frappant sur un gong, fait accourir tous les prêtres; il l'accuse d'avoir trahi ses vœux, et des cris de mort répondent aussitôt à cette dénonciation. Alim, le roi de Lahore, apparaît, à l'aide d'une porte secrète qui s'ouvre dans un des piliers du temple, et, étendant la main sur Sita, s'écrie : « Sita m'appartient; qu'elle vive! » Le grand prêtre la délie de ses vœux, elle va être couronnée reine; mais il faut qu'Alim marche contre les musulmans avant de consommer le mariage.

Le troisième tableau nous montre le camp indou. La bataille se livre au loin, et voici les soldats qui reviennent en déroute. Scindia, le traître, a partout semé l'épouvante dans les rangs pour se venger; il annonce qu'Alim est frappé à mort et il se fait proclamer roi à sa place. Alim, pâle et blessé, se traîne sur la scène et dénonce Scindia comme son assassin; mais personne ne l'écoute. Il expire, et le nouveau roi emmène Sita, que cette fois rien ne l'empêchera d'épouser. Au quatrième tableau, nous sommes dans le paradis d'Indra; les asparas, houris de la mythologie indoue, s'y livrent à des danses voluptueuses, dans un paysage enchanté, et la moindre d'entre elles vaut bien Sita, mais le pauvre Alim, amené au milieu d'elles, ne les regarde même pas; c'est Sita qu'il lui faut, et il supplie Indra de le faire retourner sur la terre :

Ah! dix siècles d'enfer pour une autre existence,
Dix siècles de souffrance
Pour un jour de bonheur!

Le dieu l'exauce :

Qu'il dorme dans la tombe et marche sur la terre,
Que son âme immortelle ait un corps de poussière,
Qu'elle prenne encore une voix,
Qu'il aille vivre, aimer, souffrir jusqu'à cette heure
Où celle qui le pleure
Subira de la mort les éternelles lois.

Le tableau suivant nous montre le couronnement de Scindia traînant près de lui la fiancée d'Alim. Celui-ci, revenu sur la terre, couche enveloppé de vêtements de laine, comme un mendiant, sur les marches de son ancien palais. Le cortége défile; il se relève et montre sa figure à Scindia, qui pâlit; il y a de quoi. Voir revenir tout à coup un homme qu'on a assassiné et remplacé sur le trône, cela n'est pas fait pour vous égayer. Alim se penche à son oreille et lui dit qu'il ne réclame rien que Sita. Scindia, se remettant un peu de son trouble, montre l'insolent au peuple et veut le faire massacrer comme imposteur; le grand prêtre intervient et sauve Alim en disant que c'est un fou; en Orient, les fous sont sacrés; mais il ne peut l'empêcher d'accabler d'injures Sita, qu'il croit infidèle en la voyant paraître à la suite de Scindia. Or, Sita l'aime toujours et elle le lui prouve bien au cinquième tableau; elle se réfugie dans le temple, pour éviter d'entrer dans la chambre nuptiale, et vient, pour se frapper d'un poignard, près du pilier où lui apparaissait autrefois son amant. Alim, caché parmi les prêtres, s'élance et l'arrête; ils tombent dans les bras l'un de l'autre; mais Scindia, à la poursuite de la fugitive, pénètre dans le temple; il va reprendre Sita; celle-ci ne trouve d'autre moyen de lui échapper que de s'enfoncer dans le cœur le poignard qu'elle tient encore à la main, et, suivant l'ordre d'Indra, Alim expire au même instant qu'elle se frappe. Le dernier tableau nous montre les deux amants réunis dans le paradis d'India, et cette fois pour toujours.

La partition de M. Massenet est digne de ce poëme si riche en péripéties dramatiques. Les morceaux les plus remarquables de son œuvre sont : l'ouverture, qui est d'une facture brillante; au premier tableau, l'air de Scindia : *Je veux croire à son innocence;* au deuxième, un agréable chœur de femmes :

Ame timide,
Va, ne crains rien,

et le finale en *mi* bémol qui termine ce tableau. L'entr'acte du premier au second acte est rempli par un morceau symphonique où les sonneries de trompettes et les coups de tam-tam racontent la bataille engagée. Le troisième tableau est rempli de détails intéressants; le quatrième, celui du paradis d'Indra, a de jolis airs de ballet, notamment une valse et des variations sur une mélodie indoue d'une couleur originale; c'est là le point culminant de l'opéra, et le compositeur a su se maintenir à une égale hauteur dans les deux derniers tableaux.

ROIDISSAGE s. m. (roi-di-sa-je — rad. *roidir*). Action de roidir, travail fait pour roidir : *Préparation et* roidissage *des tripées de bœuf.*

* **ROISEL**, bourg de France (Somme), ch.-l. de cant., arrond. et à 12 kilom. E. de Péronne; pop. aggl., 1,914 hab. — pop. tot., 1,964 hab.

ROISSARD DE BELLET (le baron François-Alphonse-Camille-Eugène), homme politique français, né à Nice en 1836. Banquier dans sa ville natale et membre du conseil général des Alpes-Maritimes pour le canton de Saint-Martin-Lantosque, il posa sa candidature à l'Assemblée nationale le 18 octobre 1874, lors d'une élection partielle qui eut lieu dans les Alpes-Maritimes. Dans sa profession de foi, il se déclara conservateur et parla de ses sympathies pour un pays dont il avait longtemps partagé les sacrifices, les douleurs et les joies. Bien qu'il fût soutenu chaleureusement par les séparatistes, les réactionnaires de tous les partis et par le gouvernement, il échoua avec 16,043 voix. Le 20 février 1876, il se porta candidat à la députation dans la 2e circonscription de Nice. Dans sa nouvelle profession de foi, il ne parla plus de ses tendances séparatistes et se déclara républicain : « J'adhère à la République sans arrière-pensée et sans restriction, disait-il; je voterai toutes les mesures qui auraient pour but de raffermir l'ordre, garantir la liberté et faciliter l'application et le fonctionnement régulier de nos nouvelles institutions ». Elu député par 9,154 voix, M. Roissard de Bellet alla siéger au centre droit, et il vota constamment avec la minorité antirépublicaine. Après le message présidentiel du 17 mai 1877, il se déclara ouvertement pour la résurrection du gouvernement de combat, vota, le 19 juin, pour le cabinet de Broglie-Fourtou, et, après la dissolution de la Chambre, il fut désigné par le ministère comme candidat officiel à la députation dans la 2e circonscription de Nice. Réélu le 14 octobre 1877, par 5,976 voix contre 3,886, il reprit sa place dans la minorité antirépublicaine, et il continua à voter avec elle.